

l'enseignant

L'école libératrice

N° CPPAP : 0519 S 07660 - ISSN 1638-7759

Supplément 3 au N° 130 - Novembre 2018 - 0,60 €
d'Aquitaine



**Elections professionnelles 2018
du 29/11 au 06/12**



Je Vote



Elections professionnelles 2018 : Faire le choix de l'UNSA !

Les élections professionnelles sont un temps fort de la vie démocratique, professionnelle et syndicale. Elles permettent d'élire pour les quatre années à venir vos représentants dans les instances locales et nationales de l'Éducation Nationale : les Comités Techniques (CT) aux niveaux ministériel (CTM) et académique (CTA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP) aux niveaux national (CAPN) et académique (CAPA).

Chaque jour de plus en plus de collègues rejoignent le SE-UNSA. Sur tous les dossiers aussi bien techniques que personnels, sur tous les niveaux d'enseignement et dans tous les domaines de notre profession, le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA Éducation proposent, s'opposent quand il le faut et militent pour une vision engagée, responsable et réaliste de nos métiers.

Dans le respect du dialogue social et des différents partenaires, les collègues élus du SE-UNSA représentent, informent, accompagnent et défendent chaque jour les enseignants et les équipes des établissements qui nous contactent tout au long de l'année scolaire.

C'est ce syndicalisme positif, constructif et utile que nous vous proposons de renforcer en votant UNSA aux élections professionnelles dès le 29 novembre et jusqu'au 6 décembre.



CPE, je veux que mes temps de travail soient reconnus



Le SE-UNSA revendique

- **Un temps de travail de 35h hebdomadaire toutes tâches comprises.** Trop nombreux sont encore les collègues assujettis aux exigences d'un temps de travail non conforme de la part des chefs d'établissement : mise en doute de la légalité des 35h, refus de récupération des heures de dépassement... **Le SE-UNSA demande la création d'une rémunération spécifique pour ces dernières.**
- **La suppression de la 39^{ème} semaine**, dite de "petites vacances". Lors des chantiers métiers de 2014, en vue de la réécriture de la circulaire de Missions des CPE, le SE-UNSA a été la seule organisation à demander la suppression de cette semaine là, alors qu'apparaissent maintenant, en plus, ponctuellement, dans certains EPLE, des demandes d'astreinte concernant les vacances d'été.
- **Un accès aux IMP** au même titre que les enseignants. Trop nombreux sont nos collègues CPE qui se voient mis à l'écart de la répartition des IMP, alors qu'ils assurent des missions particulières : référent décrochage scolaire, Vie Lycéenne...

Directeur de la publication :
Christian BASSET
Site national : <http://www.se-unsa.org>
Dépôt légal 4ème Tr. 2018
Imprimerie du Syndicat des Enseignants-UNSA

Sommaire

- 1 Elections professionnelles 2018
- 2 Faire le choix Unsa
- 2 CPE, je veux que mes temps de travail soient reconnus
- 3 CPE, je veux être respecté.e dans mon identité professionnelle
- 3 CPE, je veux pouvoir relâcher la pression
- 4 Profession de foi CTA
- 5 Liste CTA
- 6 Profession de foi et liste CAPN
- 7 Profession de foi et liste CAPA
- 8 Appel à voter



CPE, je veux être respecté.e dans mon identité professionnelle



- **Parce que, de plus en plus souvent, le corps des chefs d'établissement affine les CPE à l'équipe de Direction.** Interface entre les élèves, les responsables légaux, les professeurs et l'équipe de Direction, nous sommes attaché.e.s aux dimensions relationnelle, pédagogique et éducative de notre métier. **Le SE-UNSA veut que soit reconnue l'identité professionnelle spécifique des CPE.**
- **Parce que le corps d'inspection des CPE est le même que celui des chefs d'établissement,** induisant trop souvent malaise et confusion. **Le SE-UNSA exige la création d'un corps d'inspection propre aux personnels d'éducation,** et issu de notre corps. Il demande également l'accès à ce corps d'inspection calqué sur celui des professeurs, à savoir sans passer par la fonction de chef d'établissement.
- **Parce que parfois, le CPE est cantonné à un rôle réducteur d'exécutant.** Notre analyse et notre pratique professionnelle doivent être pris en compte, entendus et valorisés. Le SE-UNSA demande à ce que le CPE soit **reconnu comme conseiller technique** du chef d'établissement et qu'il soit **concepteur de son métier** comme le précise notre circulaire de missions.

CPE, je veux pouvoir relâcher la pression

- **Mon métier est psychologiquement éprouvant :** gestion d'un grand nombre d'élèves, gestion de comportements perturbateurs de certains élèves, gestion des conflits (entre élèves, élèves et adultes, adultes et adultes), gestion d'une équipe, gestions des cas particuliers (scolaires, sociaux, familiaux).
- **Ma charge de travail augmente sans cesse,** les demandes institutionnelles et les demandes administratives alourdissent mon métier et ne sont pas toujours preuves d'efficacité.
- **Je dois m'adapter à de nouveaux profils d'élèves à besoins particuliers.**
- J'ai besoin de temps pour discuter avec mes collègues et échanger sur mes pratiques professionnelles.

Pour que les CPE puissent relâcher la pression, le SE-UNSA revendique :

- **UN CPE pour 250 élèves** et un CPE supplémentaire pour tout établissement doté d'un internat, et les établissements de l'éducation prioritaire.
- **Un accès au CAPPEI** pour favoriser des passerelles vers l'enseignement spécialisé.
- **Des reconversions professionnelles possibles** avec un accès facilité à de nouvelles fonctions (ex : DDFPT, ex-chef des travaux, directeur de SEGPA, enseignant référent...).
- **La stabilité des moyens de vie scolaire.**
- Une formation continue sur le temps de travail sans blocage pour nécessité de service.



CT

Académie de
BORDEAUX

Avec l'UNSA



- Je veux que la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'académie soit représentée
- Je veux participer à un projet éducatif pour une société solidaire.
- Je veux m'engager pour nos valeurs : Egalité, Laïcité, Humanisme et Justice Sociale.
- Je veux construire l'avenir, que, dans les instances, mes représentant.e.s, élu.e.s de proximité, soient force d'opposition et de proposition.

Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



#AgirAvecVous

Je vote UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre



Des candidats représentatifs de la diversité des métiers de l'éducation et des territoires de l'Aquitaine

Evelyne FAUGEROLLE Certifiée Collège Les Lesques LESPARRÉ (33)

Laurent LAPEYRE PLP Lycée Professionnel J. Monnet FOULAYRONNES (47)

Sandrine BRANA VELU Attachée d'Administration Lycée C. Jullian BORDEAUX (33)

Xavier YVART Personnel de Direction Lycée Professionnel T. Lautrec BORDEAUX (33)

Patricia ESCAPIL Certifiée Collège Aturri ST PIERRE D'IRUBE (64)

Jean-Luc DUFAU Technicien Recherche Formation Lycée V. Duruy MONT DE MARSAN (40)

Sabine TURSCHWEL PE Ecole Primaire BASSILLAC (24)

Cécile GARRIGUES Adjointe Administrative Collège J. Moulin ARTIX (64)

Bruno LOM Professeur d'EPS Collège Val d'Adour GRENADE SUR L'ADOUR (40)

Anne MORAND Infirmière de l'EN Collège Les Eyquems MERIGNAC (33)

Anne MARCHAND Agrégée Lycée Polyvalent A. Claveille PERIGUEUX (24)

Christine MENDIBOURE Assistante Service Social DSDEN Landes MONT DE MARSAN (40)

Audrey LALANNE PE Ecole Primaire Baste Quieta ST PIERRE D'IRUBE (64)

Fabienne RANCINAN Médecin de l'EN DSDEN Gironde BORDEAUX (33)

Christophe NOWACZECK CPE Lycée des métiers F.Estève MONT DE MARSAN (40)

Anne-Sophie BARILLER Personnel de Direction Lycée Saint Cricq PAU (64)

Nathalie DANIEL Contractuelle enseignante Lycée Prof. J. de Romas NERAC (47)

Maud MARTINEZ Attaché d'Administration DSDEN Lot-et-Garonne AGEN (47)

Cédrine SANCIER PE Ecole primaire BEGUEY (33)

Thierry CARPENTIER PLP DDFPT Lycée Professionnel des Menuts BORDEAUX (33)

UNSA avec VOUS



Mieux vivre mon métier

CAPN des CPE

- ✓ Je veux être respecté·e dans mon identité professionnelle
- ✓ Je veux que tous mes temps de travail soient reconnus et pris en compte
- ✓ Je veux des moyens suffisants pour suivre efficacement les élèves
- ✓ Je veux de réelles perspectives de carrière et une rémunération conforme aux responsabilités exercées
- ✓ Je veux bénéficier d'une formation ambitieuse et adaptée à mes besoins
- ✓ Je veux la possibilité d'explorer d'autres fonctions et d'autres métiers dans ma carrière avec des services de mobilité de proximité et des bilans de compétences



#AgirAvecVous



se-uns.org

Élection à la commission administrative paritaire nationale des

Conseillers Principaux d'Éducation

Élections Professionnelles 2018

Liste présentée par le SE-Unsa

Liste nationale



Classe Exceptionnelle

1	Mme HOPP-FISCHER	Lycée Jean-Baptiste Kléber	STRASBOURG	67
2	Mme CARAVACA	SEP du Lycée Française de Graze	LE HAVRE	76
3	Mme BERNARD	Collège Pierre de Fermat	TOULOUSE	31
4	M. FONTANA	LP Frédéric Mistral	MARSEILLE	13

Hors Classe

1	M. MODESTO	Collège	ST ETIENNE DE CUNES	73
2	Mme PETERS	Lycée Louis Majorèle	TOUL	54
3	M. COLLULEUX	Collège Jérôme	VESOUL	70
4	M. BAHLOUL	Collège Auguste Delé	REIMS MONTJOLY	973
5	Mme NEIMAN	Collège Jacques-Yves Cousteau	LA GARDE	83
6	Mme CHAUX-CAFFIN	Collège de Tadine	TADINE MARE	983

Classe Normale

1	M. FRANCONNIE	Collège Joseph Hubert	ST JOSEPH	974
2	Mme COLL	Collège Jean Zay	BONDY	93
3	Mme FLASSAIS	Collège Maurice Genoux	ROMORANTIN LANTHEMAY	41
4	Mme WALME	Lycée Ernest Couéoux	SAINT AMAND LES EAUX	59
5	Mme CABASSON	Lycée Victor Hugo	LUNEL	34
6	Mme GATINEAU	Lycée de la mer	GUJAN MESTRAS	33
7	Mme HAELEWYN	Collège Georges Clémenceau	LYON 7	69
8	Mme LAURET	Collège Arthur Rimbaud	AUBERGENVILLE	78

Élection à la commission administrative paritaire académique des
Conseillers principaux d'éducation

Académie de BORDEAUX

Élections professionnelles 2018

Liste présentée par le SE-Unsa



Liste académique

Classe exceptionnelle

1 M ^{me} GUICHARD	Christel	Collège Jean Zay	CENON	33
2 M ^{me} PEYDIERE	Florence	Collège Blanqui	BORDEAUX	33
Hors-classe				
1 M ^{me} GRANGER	Valérie	LP Jacques de Romas - Lycée des métiers de hôtellerie restauration et des services à la personne	NERAC	47
2 M ^{me} HIGUET	Paule	LPO Haroun Tazief - Lycée des métiers du bois	ST PAUL LES DAX	40
3 M ^{me} PREVOST-EL MOUSTINI	Lella	LP Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique	CAMBLANES ET MEYNAC	33
4 M ^{me} ROUX	Valérie	Collège Alain Fournier	BORDEAUX	33

Classe normale

1 M ^{me} GATINEAU	Laurence	LPO de la mer - Lycée des métiers de la mer	GUJAN MESTRAS	33
2 M. NOWACZECK	Christophe	LP Frédéric Estève - Lycée des métiers de l'automobile et du transport	MONT DE MARSAN	40
3 M ^{me} NOTAT	Noë	Collège Edouard Vaillant	BORDEAUX	33
4 M. VRGA	Félicie	LP Tréjey Rive de Garonne	BORDEAUX	33

8 femmes et 2 hommes

Mieux vivre mon métier

CAPA des CPE de l'Académie de Bordeaux

V Je veux être respecté.e dans mon identité professionnelle. Je veux que la priorité soit donnée à la dimension relationnelle, pédagogique et éducative de mon métier. Je veux être reconnu.e comme conseiller.ère technique auprès des chefs d'établissement et concepteur.trice de mon activité professionnelle.

V Je veux que tous mes temps de travail soient reconnus. Lors de l'évaluation de la nouvelle circulaire de missions concernant les CPE, le SE-Unsa a obtenu que les 35 heures hebdomadaires, toutes tâches confondues, soient inscrites dans l'emploi du temps. Dès lors, je veux pouvoir récupérer toutes les heures, en cas de dépassement.

V Je veux pouvoir « mieux suivre les élèves ». Le SE-Unsa demande la création de postes de CPE pour un encadrement de qualité : 1 CPE pour 250 élèves et 1 CPE supplémentaire pour tout établissement doté d'un internat.

V Je veux de réelles perspectives de carrière. Le SE-Unsa demande le versement des IMP pour tout CPE qui assure une mission de référent (décrochage scolaire, vie lycéenne, projets culturels...). Dans le cadre des mutations, le SE-Unsa s'oppose à la généralisation des postes spécifiques comme nous l'avons vécu dans notre académie. Seul le respect du barème doit me garantir le droit à muter et l'équité de traitement avec mes collègues.

V Je veux de vrais horizons professionnels : une offre complète de dispositifs de formation initiale et continue. Je veux avoir la possibilité d'exercer d'autres métiers comme celui d'IPR, sans forcément passer par la fonction de personnel de direction. Je veux être évalué.e, conseillé.e et accompagné.e par un corps d'inspection, propre à ma fonction, issu du corps des personnels d'éducation.



#AgirAvecVous





Pour vous, avec vous,
l'UNSA a le Service Public au cœur !

Pour l'UNSA :

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

C'est la base de notre modèle social.

La fonction publique en garantit l'indépendance et l'égalité de traitement de tous.



Pour l'UNSA :

Aucun pays n'a d'avenir sans des services publics forts, assurés par des agents en nombre suffisant, bien formés, bien rémunérés.



L'UNSA c'est :

Une ambition pour des millions d'agents qui servent la collectivité avec efficacité, avec professionnalisme, avec détermination et qui le font dans des conditions souvent difficiles et sans la reconnaissance qu'ils méritent.



Pour l'UNSA :

Le Service Public au cœur, c'est proposer, s'opposer quand il le faut, porter des revendications et défendre les droits des agents. L'action n'est pas une fin en soi mais un moyen pour obtenir des avancées uniquement dans l'intérêt des agents publics et des services publics.

Alors du 29 novembre au 6 décembre
4 VOTES à émettre

CAPA

Commission
Administrative
Paritaire
Académique

CTA

Comité Technique
Académique

CAPN

Commission
Administrative
Paritaire
Nationale

CTM

Comité Technique
Ministériel



Je clique 4 fois sur

